

L'apprenti dictateur Méluche face à la dictature Macron (vidéo)



Pierre Cassen commente les requêtes déposées par le Parquet contre le président des Insoumis : 3 mois de prison avec sursis, et 8 000 euros d'amende.

Deux jours auparavant, il avait également estimé que ce procès « politique » était du pipeau !